

La Lettre de l'AMGe



- 1-2 Editorial
- 3 Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 4 Modification du Règlement sur les professions de la santé (RPS) K 3 02.01
- 5 Écoute ou enregistrement de conversations téléphoniques
- 6 TARDOC ante portas !
- 6-7 Quand la grippe invite la Guggenmusik
- 7 Mutations
- 7 Ouverture de cabinets
- 9 Candidatures
- 10 Changements d'adresses
- 10 Décès
- 11-13 Petites annonces
- 13-15 A vos agendas!

Expert moi non plus

L'expert est une personne qui, en plus de posséder une connaissance théorique d'un domaine délimité de savoir, a acquis une connaissance pratique, avancée et reconnue par ses pairs du domaine (Wikipédia). On peut donc s'attendre à de l'excellence et surtout de la compétence. Dans le domaine de la santé, les derniers mois et semaines nous ont offerts de beaux exemples de pseudo-experts autoproclamés ou adulés par nos dirigeants.

L'éditorial de La Lettre de l'AMGe de janvier-février 2019 intitulé : *La claque* a mis en évidence les carences du stratège d'Alain Berset, de Pierre-Yves Maillard et de Mauro Poggia, le Dr Yves Egli, désavoué par le Tribunal administratif fédéral (TAF) concernant sa pseudo-expertise dans le cadre de la planification hospitalière dans le canton de Genève. Il a eu tout faux, en particulier dans son obsession d'imposer des quotas annuels ainsi qu'un budget global. Yves Egli, collègue vaudois, fait partie du groupe d'experts qui a fourni un rapport contenant 38 solutions pour maîtriser les coûts de la santé dont 21 mesures prioritaires. Parmi celles-ci, on retrouve comme principal outil de pilotage l'instauration de plafonds contraignants pour l'augmentation des coûts de l'Assurance obligatoire des soins (mesure M37). En raison de l'évolution démographique, du progrès technique et du transfert de l'hospitalier vers l'ambulatoire, cette mesure 37 mène de fait à un rationnement des soins. Tout budget global sera combattu par un référendum mené par la FMH selon la décision de l'Assemblée des délégués de la FMH de mars 2017. Le combat démocratique contre une mesure délétère pour la population, si elle devait être imposée sous la coupole fédérale, est décidé.

Assemblée Générale
L'Assemblée générale statutaire de printemps se tiendra le mardi 28 mai 2019 dès 19 h (cf page 3)
La convocation vous parviendra en temps utile

DANS LE
MILLE

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Loin de voir la fin des contraintes administratives ou voir plus loin ? Vous avez le choix avec la Caisse des Médecins

Caisse des Médecins
Société coopérative · Agence Genève-Valais
www.caisse-des-medecins.ch

L'Association suisse des sciences médicales (ASSM) vient de publier huit mesures pour retrouver le Nord. Ces propositions sont accompagnées d'un slogan : «Comme pour le climat : tout le monde sait, personne n'agit». En huitième mesure, on trouve : La Confédération fixe un plafond pour l'augmentation des dépenses de santé. CQFD. L'ASSM telle l'hydroponie ou culture hors-sol est malheureusement déconnectée de la réalité et des besoins en soins de la population. Imposer le rationnement des soins, sans le nommer, n'est pas acceptable. La ficelle est trop évidente et le lien direct entre l'ASSM et l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) se confirme. Comment l'ASSM peut-elle reprendre à son compte une mesure qui a complètement failli à l'étranger en menant à une médecine qui impose aux patients fragiles, complexes et chroniques des délais d'attente augmentés et des soins de moins bonne qualité. L'ASSM n'est pas source de vérité et sa feuille de route aux accents fédéraux ressemble à une boussole dérégulée et hors du temps.

A en perdre le Nord !

Le surveillant des prix, Stefan Meierhans, qui avait été épinglé par le TAF dans la procédure concernant la valeur du point tarifaire genevois, fait partie des 14 experts d'Alain Berset. Dans le courrier des lecteurs du

Bulletin des médecins suisses (BMS 2019 ; 100 (15) :545-546), notre collègue Rudolphe Mayer de Pully rapporte que lors d'une conférence publique en septembre dernier, M. Meierhans a montré des exemples erronés d'interventions chirurgicales qui devraient être revues à la baisse. Il s'est, comme avant lui Alain Berset lors de sa conférence de presse nationale en mars 2017, complètement fourvoyé dans ses exemples. La rigueur et le bien-être de la population ne semblent pas être des priorités absolues sous la Coupole.

Nous sommes début mai 2019 et le site de l'OFSP indique dans son relevé MOKKE une hausse des coûts pour 2018 en Suisse, mais également sur Genève, de 0.2%. Il n'y a pas eu d'augmentation massive des coûts en 2018. Il est évident que les primes d'assurance-maladie devront être stables, c'est à dire qu'aucune augmentation des primes ne pourra être réclamée à la population en automne 2019 considérant l'énorme pactole des réserves, plusieurs milliards, que les caisses d'assurance-maladie possèdent.

A moins que des experts ne nous prouvent que le Nord est au Sud ...

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe



Unique en médecine de laboratoire



Une équipe consiliaire composée de **29 pathologues et dermatopathologues** apportant une plus-value unique grâce à des consiliations interdisciplinaires intégrant l'histologie, la cytologie et le diagnostic clinique de laboratoire. Cette équipe consiliaire comptabilise plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 22 789 63 63
anapath@viollier.ch | viollier.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS
Mardi 29 mai 2019 à 19 h 30 précises
à l'auditoire Marcel-Jenny
Entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2018
2. Réception des nouveaux membres
3. Rapport annuel 2018
4. Comptes 2018 (les comptes sont disponibles au secrétariat et seront envoyés aux membres qui en feront la demande)
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Approbation des comptes et rapports (décharge)
7. Modifications des statuts de l'AMGe (vote) - voir annexe
8. Chirurgie à Genève (Bottom-up ; facturation intégrée)
9. VPT
10. Maison de santé
11. Questions (les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée générale afin que nous puissions y répondre au mieux)
12. Divers

Michel Matter
Président

Un buffet-apéritif sera servi dès 19 h au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny

Attention : Le parking mis à disposition des médecins est le parking nord situé sous l'esplanade de l'entrée principale (l'accès se fait désormais par le boulevard de la Cluse ou la rue Lombard). Levée de la barrière d'entrée dès 18 h 30 – Fermeture de la barrière à 23 h 15.

Modification du Règlement sur les professions de la santé (RPS) K 3 02.01

Je vous informe que l'article 19A du règlement sur les professions de la santé (K 3 02.01) est entré en vigueur le 19 décembre 2018. Cet article stipule que « tout médecin autorisé à pratiquer à la charge obligatoire des soins doit l'indiquer sur un support figurant dans son cabinet et visible par les patients ainsi que sur son tampon signature ».

Mon service vous remercie de vous conformer à ce nouveau règlement et se tient à disposition pour toute question.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Prof. Jacques-André Romand
Médecin cantonal



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir [la newsletter!](#)

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

100983



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:


- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana



1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

▶ SERVICE SUR DEMANDE : UN JOUR, UNE SEMAINE, UN MOIS	▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS PAR INTERNET
▶ GESTION DE VOTRE AGENDA EN TEMPS RÉEL	▶ RAPPEL DES RENDEZ-VOUS PAR SMS
▶ FACILITÉ D'UTILISATION	▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT
▶ RETRANSMISSION DES MESSAGES	▶ COMPATIBILITÉ AVEC VOTRE PROPRE LOGICIEL D'AGENDA



MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007915

Écoute ou enregistrement de conversations téléphoniques

L'AMGe a été informée de la pratique de certains membres, en particulier de médecins psychiatres mais également d'autres spécialistes, consistant à écouter voire enregistrer la conversation téléphonique d'un patient avec un tiers. Effectuée avec l'accord du patient mais à l'insu du tiers interlocuteur, cette écoute est le plus souvent motivée par des circonstances particulières et la volonté d'aider le patient.

Il n'en reste pas moins que cette pratique est contraire à la loi et à la déontologie médicale. En effet, l'article

179bis du code pénal suisse réprime l'écoute et l'enregistrement de conversations non publiques entre d'autres personnes. En cas de plainte, la peine encourue est une peine pécuniaire ou une privation de liberté pour trois ans au plus. Par ailleurs, cette pratique est également contraire à l'art. 3 du Code de Déontologie de la FMH, qui prescrit que le médecin exerce sa profession avec diligence et au plus près de sa conscience, et se montre digne de la confiance du patient et de la société en général.

Prof. Philippe Ducor

TARDOC ante portas !

TARDOC – tel est le nom prévu pour le nouveau tarif médical ambulatoire en Suisse. Depuis que la révision tarifaire a redémarré à l'automne 2016 suite au rejet de la structure tarifaire « ats-tms V1.0 » en votation générale, la FMH a mis sur pied la nouvelle structure tarifaire TARDOC pour les prestations médicales ambulatoires conjointement avec ses partenaires tarifaires curafutura et la CTM ; cela a pris des milliers d'heures, passées entre autres dans une multitude d'ateliers et de séances de négociations. Notons que santé-suisse a refusé de collaborer au sein de l'ats-tms SA.

Ce travail de titan n'aurait pas été possible sans la coopération et l'engagement hors norme des nombreux délégués tarifaires des sociétés de discipline. En plus des compétences spécialisées indispensables, tant les partenaires tarifaires que les spécialistes des différents chapitres tarifaires ont dû faire preuve d'une grande volonté de parvenir à un consensus et être prêts au compromis pour atteindre l'objectif d'une structure tarifaire commune, appropriée et fondée sur des critères applicables à l'économie d'entreprise. Personne n'a pu faire prévaloir uniquement ses intérêts particuliers. Les négociations ont été dures, mais elles se sont focalisées sur les faits et les solutions. Elles ont également été marquées par l'équité et le respect mutuel entre les partenaires tarifaires, qui se sont appliqués à trouver des solutions permettant de réaliser l'objectif commun.

La structure tarifaire proposée aujourd'hui n'est certainement pas parfaite. Elle devra encore faire ses preuves dans le « quotidien tarifaire ». Il faudra sans doute corriger de nombreuses erreurs, procéder à des ajustements et apporter des améliorations avant qu'elle ne soit applicable au quotidien. L'avenir du projet TARDOC dépendra essentiellement de la gestion et du développement de la structure tarifaire au sein de l'organisation commune de partenariat tarifaire ats-tms SA.

La FMH soutient cette première version du tarif médical ambulatoire à la prestation et elle est prête à introduire ce tarif conformément à la loi, tout en garantissant la neutralité des coûts ; mais uniquement à condition que cette structure tarifaire puisse être validée au cours d'une phase d'introduction intelligente et efficace. Dès l'entrée en vigueur du tarif, nous devons avoir la possibilité de corriger les erreurs repérées depuis le début dans la structure et de réajuster les prix. La FMH s'oppose donc catégoriquement au lancement d'une structure tarifaire normée, reposant sur un transcodage impossible à valider.

La réussite du projet TARDOC sera fortement liée à la transition entre l'ancien TARMED, devenu obsolète et inapproprié, et le nouveau tarif ambulatoire TARDOC, davantage approprié.

Nous ne sommes pas encore parvenus au but ! Il reste à gommer les différences subsistant au niveau des modalités de mise en œuvre du TARDOC et à arrêter la structure tarifaire définitive, y compris ses annexes et la convention de base. La structure tarifaire doit ensuite être acceptée à l'interne, aussi bien par les assureurs qu'au sein de la FMH. Il faudra encore attendre l'approbation de l'Assemblée des délégués de la FMH et de la Chambre médicale en mai 2019, ainsi que l'accord des répondants des coûts, pour remettre une structure tarifaire commune au Conseil fédéral pour examen à la fin juin 2019.

En approuvant clairement la structure tarifaire TARDOC lors de l'Assemblée des délégués et de la Chambre médicale, le corps médical suisse peut envoyer un signal fort, tant à l'interne que vers l'extérieur, et réaffirmer son soutien à un partenariat tarifaire.

Article du Docteur Urs Stoffel

*publié dans le Bulletin des Médecins Suisses du
24.04.2019*

C'était il y a 10 ans...

Quand la grippe invite la Guggenmusik

Ça fait un sacré bout de temps qu'on y travaille à cette pandémie. Jusqu'à ne plus y croire. Je relis un projet daté de 2006. Il s'agissait alors du méchant H5N1 qui ne s'est pas révélé capable, jusqu'à maintenant, de conquérir la planète. Puis est arrivé le H1N1, plus doux et bien plus doué pour la communication et les grands voyages, mais un peu pervers avec son penchant pour la jeunesse.

Juin 2009 : l'OMS annonce la phase 6. Rien ne change pour nous. Tous les préparatifs sont faits. Les HUG sont organisés pour assumer les cas supplémentaires, surtout aux soins intensifs. Notre site Internet est prêt à donner l'adresse des médecins survivants du quartier. On fonctionnera comme d'habitude, si on peut. Quant au vaccin, on espère en avoir avant l'épidémie, car les cas estivaux importés sont sporadiques.

Manifestement, le virus n'aime pas la chaleur, mais on l'attend dès les premiers frimas et l'épidémie devrait décoller assez vite au vu des expériences faites durant l'hiver austral.

On parle d'une vaccination vers la mi-octobre. Juste avant l'épidémie si on a un peu de chance. La France commence à vacciner vers le 20 octobre. Une question se pose : on parlait de vacciner les patients à risque chez leur médecin habituel, mais nous apprenons que les vaccins seront livrés en flacons de 10 doses ou plus. Et il n'est pas question de gaspiller des doses en jetant les fioles de Pandemrix périmées après 24 heures.

Arrive enfin une bonne nouvelle : il y aura des vaccins Focetria en seringues prêtes à l'emploi, comme pour la grippe saisonnière. Magnifique, le problème du conditionnement est réglé. Mais attendez, déjà une nouvelle info : ce vaccin en monodose sera réservé aux femmes enceintes et aux enfants à risque, puisque c'est le seul vaccin admis actuellement pour eux. Le plan de vacciner au cabinet tous les patients à risque tombe à l'eau. Plouf, et la musique reprend : tsouin tsouin zim boum...

Reste le troisième vaccin, le Celtura. A ce jour, il n'est pas encore sorti des griffes de Swissmedic. On pourrait l'utiliser en cabinet, car les dix doses d'un flacon sont






Expérience - Modernité - Confort
Bienvenue chez Medimage

			
IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque	CT scanner Denta-scan	Échographie Doppler	Mammographie numérique low dose



			
Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur	Radiologie numérique	Panoramique dentaire	Minéralométrie

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Marchand
Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

utilisables pendant quatre semaines. C'est au conditionnel... Voici les premiers frimas et le virus tient ses promesses : les cas de grippe se multiplient. Le seuil épidémique est atteint et les médecins voient leurs salles d'attente se remplir de consultants toussotant et crachotant. Diable, que faisons-nous ? Où est le vaccin ? Vous ne pouvez pas m'en livrer ? La semaine prochaine ? Dans les centres de vaccination ?

On crie au scandale, très fort. Remarquez que ça produit des aérosols qui font circuler le virus. Et puis c'est excellent pour décourager ceux qui font mieux que leur possible pour que le système fonctionne. Mais finalement, y a-t-il lieu de s'agiter puisque plus de 86% des habitants de ce pays auraient déclaré ne pas vouloir se faire vacciner ? Si cette cote de désamour se confirme, nous avons assez de vaccins pour la France entière !

Couplet suivant : l'OFSP précise qu'on peut vacciner

les personnes âgées au-delà de 60 ans, car le vaccin Pandemrix n'a été enregistré par Swissmedic que de 18 à 60 ans. La sécurité est établie, mais les données manquent encore quant à l'efficacité après 60 ans. Le médecin devrait donc l'expliquer : je vous vaccine, mais on n'est pas sûr que ce soit efficace. C'est tout à fait motivant sans compter qu'on ne sait pas si le centre où on adresse le patient l'acceptera.

Jeudi 12 novembre : je boucle ce papier à regret. Dommage de s'arrêter là, car je peux parier que le concert n'est pas fini. Mais dans cette cacophonie carnavalesque, il faut juste rappeler que cette grippe se traite a priori comme une grippe saisonnière. Vous l'aviez oublié ?

Dr Pierre-Alain Schneider

Article paru dans la Lettre de l'AMGe du mois de novembre 2009

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Aline ANDREY URIAS, Alicia Natalia AZUAGA MARTINEZ, Ana Carolina DA CUNHA AFONSO BARISITS, Cédric DEVILLÉ, Agnès DITISHEIM, Tanja DJAKOVIC, Abdul Quddus ETEMADI, Grégoire Antoine FEUTRY, Antonio FOLETTI, Georgios GKINIS, Yan MONNIER, Evelyne NYAMEKYE DONKOR, Sarah OSMAN, Wilfrid PLANCHAMP et Nathalie STUKER, dès le 25 avril 2019

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Drs Wei-Ta BAROZ-MAO, Dominique HEGELBACH, Tamas PINTER et Esmail SHEYBANI, dès le 1^{er} juillet 2019

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande ; libération de cotisation pendant la durée du congé ; demande de prolongation possible, art. 9) :

Drs Florence MASSON et Jean-François RAYNAUD, dès le 1^{er} juillet 2019

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Jacques BERNIER, Schubert JEAN, Catherine PLOJOUX et Dominique URBAN, dès le 1^{er} juillet 2019

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Danielle ANTHONIOZ-BORNET, Jean-Philippe GUYOT, José PEREZ VERANO et Karim SIBAI, au 30 juin 2019

Ouverture de cabinets



Dr Graziella DE BLASI
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Rue Lamartine 23
Tél. (nouveau) 077 531 49 41



DIRECTION & GESTION ADMINISTRATIVE DU CABINET



Les médecins indépendants sont exposés au quotidien à une charge administrative croissante. FMH Services vous libère volontiers de ces tâches et vous apporte son soutien dans les domaines les plus divers selon vos besoins individuels:

- Direction, gestion administrative du cabinet
- Gestion et conduite du personnel
- Comptabilité, décomptes de salaires
- Planification financière, controlling, facturation
- Achats et optimisation de l'approvisionnement
- Optimisation des processus
- Conseil juridique et établissement de contrats
- Recrutement du personnel
- Marketing
- Conseil en matière d'assurance et gestion des assurances

CONSULTING

FMH Consulting Services AG
Avenue d'Ouchy 66, 1006 Lausanne
Tel. 021 922 44 35
mail@fmhconsulting.ch
www.fmhservices.ch

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Isabelle ANDRIEU VIDAL

HUG

Née en 1976, nationalité française

Diplôme de médecin en 2006 (France) reconnu en 2009

Titre postgrade en chirurgie en 2006 (France) reconnu en 2009

A mené toute sa formation de médecine et de spécialisation en chirurgie pédiatrique en France, a suivi ses études de médecine à la faculté de Toulouse, puis a poursuivi son internat en chirurgie et obtenu le titre de docteur en médecine à la faculté de Besançon, en 2005. Se spécialisant en chirurgie pédiatrique, elle a obtenu ce titre de spécialisation en 2006. Son clinicat s'est déroulé au CHU de Nantes, puis de Lyon. En 2009, elle a débuté dans le service de chirurgie pédiatrique du département de l'enfant et de l'adolescent, aux HUG, en tant que faisant fonction de médecin adjoint. Nommée médecin adjoint en 2013, elle s'occupe principalement des pathologies urologiques et thoraciques pédiatriques.

Dr Christopher CHUNG

Centre médical des Acacias, rue des Epinettes 19,

1227 Acacias

Né en 1984, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2011

Titre postgrade en médecine interne générale en 2017

Après avoir suivi ses études à l'Université de Genève, il effectue sa formation post-graduée en médecine interne essentiellement aux HUG. En 2017, il obtient son titre de spécialiste en médecine interne générale. En 2018, il débute son activité ambulatoire au sein du Centre médical des Acacias. Parallèlement, il effectue un travail de recherche au sein de l'unité des internistes généralistes et pédiatres à l'UNIGE.

Dr Soran KARIMZADEH

Centre médical de Balaxert Médicentre, avenue Louis-Casaï 27, 1211 Genève

Né en 1984, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2012

Titre postgrade en médecine interne générale en 2018

Après avoir suivi ses études de médecine à l'Université de Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin

en 2012, il a complété sa formation dans différents hôpitaux du canton, notamment l'Hôpital de Beau-Séjour, l'Hôpital de la Tour et l'Hôpital universitaire. Ses différentes formations lui ont permis l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de la médecine d'urgences, de soins intensifs, de cardiologie et de médecine interne. Il a obtenu son titre postgrade de spécialiste en médecine interne en août 2018 et c'est à ce titre qu'il s'est installé en ville de Genève depuis mars 2019.

Dr Laurent LAOUST

Centre médical Teomera, route de Fernex 194A, 1218 Grand-Saconnex

Né en 1966, nationalité française

Diplôme de médecin en 1998 (France) reconnu en 2006

Titre postgrade en oto-rhino-laryngologie en 1998 (France) reconnu en 2006

Oto-rhino-laryngologiste formé dans les hôpitaux de Lyon, ancien chef de clinique chez le Pr. Dubreuil à Lyon. Il est détenteur d'une qualification complémentaire en chirurgie de la face et du cou. Il exerce en médecine ORL libérale depuis 1999 en Haute-Savoie, ainsi qu'à temps partiel à Genève de 2006 à 2015 (Médicentre Balaxert). Il a pour des raisons indépendantes de sa volonté dû cesser son activité à Genève en 2015. Depuis 2018, il travaille à mi-temps au centre médical de Teomera au Grand-Saconnex, et devrait passer à plein temps d'ici quelques mois.

Dr Michaël TOBALEM

Rue du Rhône 50, 1204 Genève

Né en 1983, nationalité française

Diplôme de médecin en 2008

Titre postgrade en chirurgie plastique en 2018

Il a étudié à la faculté de médecine de Genève, où il a obtenu son diplôme fédéral de médecine ainsi qu'un double doctorat en médecine et en sciences médicales (MD-PhD). Il a effectué sa formation post-graduée en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique aux hôpitaux universitaires de Genève, Zürich, Lausanne et Paris, à la suite de laquelle il a obtenu son titre de spécialiste FMH en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique. Il est installé en ville de Genève depuis janvier 2019.



Changements d'adresses

Dr Olivier GUINAND

Spécialiste en médecine interne générale et en pneumologie, n'exerce plus à la rue Marignac 14 mais au chemin Byron 3a, 1223 Cologny.

Tél. (nouveau) : 079 360 55 43

Dr Claude HUARD

Médecin praticien, n'exerce plus à la rue de Saint-Jean 26A mais à la rue Goetz-Monin 17, 1205 Genève.

Tél. (inchangé) 022 338 21 70

Dr Frédérique-Anne LE GAL

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus à la clinique du Seujet mais à l'avenue de Champel 24, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 702 97 97

Dr Juvénal NITUNGA

Spécialiste en ophtalmologie, n'exerce plus au centre médical des Charmilles mais au Centre de l'œil Jonction, rue des Deux-Ponts 12, 1205 Genève, au Centre médical du Mont-Blanc, rue du Mont-Blanc 20, 1201 Genève et également à la permanence médico-chirurgicale du Rond-Point de Plainpalais, rue de Carouge 17-19, 1205 Genève.

Centre de l'œil Jonction :

Tél. (nouveau) : 022 321 11 45

Fax (nouveau) : 022 322 00 31

Cabinet médical du Mont-Blanc :

Tél. (nouveau) : 022 321 11 45

Fax (nouveau) : 022 322 00 31

Permanence Rond-Point de Plainpalais :

Tél. (nouveau) : 022 329 56 56

Fax (nouveau) : 022 329 52 31

Dr Evangelia PAVLIDOU

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus aux HUG mais au chemin de l'Ancien-Péage 6, 1290 Versoix.

Tél. (nouveau) : 022 779 29 50

Dr Sabrina SANCHEZ-POLITTA

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie, n'exerce plus à la clinique des Grangettes mais à l'avenue de Champel 24, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 702 97 97

Dr Charles SELLEGER

Spécialiste en médecine interne générale et en cardiologie, n'exerce plus à la Place de Carantec 2 mais au Centre médical du Grand-Saconnex, rue Sonnex 23, 1218 Le Grand-Saconnex.

Tél. (inchangé) : 022 798 67 63

Fax (inchangé) : 022 798 64 03



Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Oscar KORALNIK**, spécialiste en médecine interne et en néphrologie, survenu le 1^{er} avril 2019.


GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54
à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Recherche médecin pour partager cabinet médical

Médecin de famille recherche confrère (spécialité sans importance) pour partager un cabinet neuf haut de gamme. Bureau privé. Pièces en commun : grande salle d'attente, toilettes, cuisine, balcon. 1^{er} étage avec ascenseur. Rue Daubin 25, 1203 Genève. Possibilité de louer un parking privé couvert 170 CHF/mois. Nombreuse patientèle.

Contacteur par téléphone : 079 101 63 77
par courriel : flaviocortes78@gmail.com



Cherche patientèle à reprendre

Médecin de premiers recours FMH, souhaite reprendre une patientèle, quartier indifférent.

Contacteur par courriel : patientele@bluewin.ch



Recherche un bureau de consultation

Médecin interniste FMH, cherche un bureau de consultation, dans un cabinet de groupe, un centre médical, ou autre. Région Plainpalais ou quartiers alentours.

Contacteur par courriel : cabinetgeneve@bluewin.ch



A sous-louer bureaux dans un cabinet médical

Dès le 1^{er} juin 2019 à la route des Jeunes 9, 9^e étage, 3 pièces séparées non meublées d'environ 20 m² chacune. L'espace commun est composé d'une pièce de 10 m² pour pause repas et également utilisable pour animer un groupe de thérapie, un WC et une salle d'attente spacieuse dégagée avec vue de 25 m². Loyer mensuel : 1400 CHF, charges et internet compris. Possibilité de louer en plus une place de parc pour 150 CHF par mois. Un secrétariat peut être mis à disposition contre paiement de salaire.

Contacteur par téléphone : 022 328 29 22
par courriel : linda.belabbas@bluewin.ch

Recherchons médecins intéressés par les personnes en situation de handicap

Dans le cadre de la création d'une consultation ambulatoire spécialisée pour les personnes en situation de handicap, mental et/ou physique, nous recherchons des médecins généralistes et spécialistes pour collaboration. Dre A-C. HERITIER (HUG), Dr G.PFISTER (Clair-Bois).

Contacteur par téléphone : 022 343 71 73
par courriel : g-pfister@bluewin.ch



Recherche médecin FMH en médecine interne générale

Pour répondre à une demande croissante de patients et afin de renforcer son équipe multidisciplinaire, le Centre médical de Vésénaz est à la recherche d'un médecin spécialiste FMH en médecine interne générale. Le centre médical est très bien situé, en pleine expansion, le cadre de travail est très agréable, l'équipe est dynamique et la patientèle nombreuse. Temps de travail et conditions à discuter.

Contacteur par téléphone : 022 716 16 16
par courriel : riad.kini@cmvesenaz.ch



Recherche médecin en médecine générale interne

Pour remplacer départ retraite, poste à 50% à pourvoir dans un cabinet avec un collègue avec possibilité d'avoir son propre cabinet. Secrétaire médicale efficace. Possibilité de moduler pourcentage en fonction des demandes. Positionnement très rare en face de l'Hôpital de la Tour avec un plateau technique complet ainsi que accès à tous spécialistes. Poste conviendrait parfaitement pour une femme avec enfants en bas âge mais qui souhaite continuer une activité clinique.

Contacteur par téléphone : 022 719 60 61
par courriel : cabinetdesenarclens@latour.ch

Vos patients le consultent :
Pensez à consulter le site
www.planetesante.ch

A céder cabinet

Quartier Charmilles/St Jean cède cabinet de médecin généraliste avec patientèle importante, peut convenir à 2 médecins, locaux vastes (120 m²), 3 parkings, accessible brancards et handicapés. Quartier en pleine expansion démographique.

Contact par téléphone : 076 621 97 50
par courriel : jeanmaried40@gmail.com

Recherche un médecin en médecine générale interne

Cherche interniste intéressé(e) en diabétologie ou un endocrinologue pour reprendre une patientèle fidèle. Partage d'un cabinet 2-4 j./s. et, à terme, 5 j./s. Si intéressé(e), possibilité d'activité dans le domaine de l'ostéoporose. Cabinet situé au Petit-Lancy, lumineux, entièrement équipé, 2 salles de consultation, une salle d'attente, un local soins et stockage, WC. Emplacement calme et d'accès facile (parking privatif, proche TPG). Dossier médical informatisé. Possibilité d'aide par assistante médicale sur place. Très faibles charges (env. 50 % de réduction sur les groupes médicaux). Disponibilité à convenir de préférence, fin 2019.

Contact par téléphone : 079 217 26 38
par courriel : cabinet@demoustier.ch

Profil médecin recherché :

Le centre Efficiem, actif depuis 15 ans dans la pratique de la micronutrition, devient le premier centre suisse de micronutrition et développe une approche méthodique, simplifiée et efficace de la micronutrition adaptée à différents types de profils et pathologies.

Notre centre s'installera d'ici peu dans de nouveaux locaux luxueux Rive Gauche.

Dans le cadre de cette transition et pour répondre au mieux à la demande importante de patients en attente de prise en charge, nous recrutons un ou plusieurs médecins :

- FMH ou praticien avec droit de pratique et no de reconnaissance RCC actifs.
- Formé en micronutrition ou ayant un fort intérêt pour la micronutrition et la phytothérapie.
- Souhaitant devenir totalement spécialisé en micronutrition, et ayant donc un profil novateur et avant-gardiste.
- Passionné par la biologie, aimant pratiquer avec une approche nutritionnelle et holistique, tout en s'appuyant sur des bases scientifiques solides.
- Désireux de constituer une patientèle rapidement et de se former avec les premiers acteurs de la micronutrition en Suisse.
- Motivé par l'idée de travailler en équipe et de contribuer à un projet de grande ampleur

Nous proposons un statut indépendant ou salarié, à convenir.

Ce poste à pourvoir au plus vite.

Ce que nous offrons :

- Une formation continue (individuelle et collective) et/ou supervision en micronutrition
- Un projet pionnier et novateur, avec une bonne notoriété
- Un cadre de travail confortable
- Une gestion administrative et un suivi de facturation
- Des outils de prise en charge des patients complets et innovants
- Une patientèle rapidement constituée et en demande de suivi micronutritionnel

Efficiem SA – verrier@efficiem.ch – 079 372 73 87
Route des jeunes 9 – 1227 Les Acacias – 022 307 10 90

1008820

Recherche médecin généraliste ou spécialiste

Cherchons médecin généraliste ou spécialiste, avec numéro de concordat, pour compléter notre équipe dans un centre médical proche de la gare Cornavin à Genève. Location de bureau (mise à disposition d'une secrétaire/assistante médicale) à temps complet ou partiel. Contacter par courriel : cabinet_med.rh@yahoo.com

Cherchons des médecins FMH en psychiatrie, pédopsychiatrie et pédiatrie

Ouverture récente d'un nouveau centre de soins à Genève, situé proche de la place Bel-Air. Nous recherchons des médecins FMH avec droit de pratique sur le canton de Genève. Les locaux sont très bien situés, facile d'accès, propres et lumineux. L'équipe est composée de plusieurs médecins (médecin-généraliste, psychiatre, neurologue et psychologues). Nous recherchons un psychiatre/pédopsychiatre/pédiatre, les autres spécialités sont les bienvenues.

Contact par courriel : cliniquerues@gmail.com

Remise d'un beau local

Cherche psychiatre intéressé par la reprise d'un local, proche des Organisations Internationales, à partager avec un psychologue TCC (collaboration soft). Loyer modéré, environnement calme, facilités de parking, proximité des transports publics. Le local comporte 2 bureaux, dont celui à louer de 35 m² (avec une kitchenette séparée attenante) et une salle d'attente commune. Date d'entrée à convenir.

Contact par courriel : claire-lise@bluewin.ch

A remettre cabinet médical

Quartier Bastions, 140 m², 1-3 médecins, avec ou sans patients. Options : Rx, mobilier labo, parking médecin. Contacter par téléphone : 022 329 43 43

Recherche médecins

Le Centre médical à Chêne-Bourg CMCB, accueille tous les jours de 7 h 30 à 19 h, samedi de 8 h à 17 h et dimanche et jours fériés de 10 h à 17 h. Avec une équipe pluridisciplinaire et expérimentée nous recherchons : un médecin urgentiste/praticien, avec droit de pratique à la charge de la LaMal sur canton de Genève, afin de compléter l'équipe de garde du service d'ur-

gence du centre. Nous recherchons des profils pouvant s'intégrer dans un esprit de groupe et attachés à la bonne réputation du centre. Pour plus d'information veuillez consulter notre site-web : www.cmedcb.ch.

Contacteur par téléphone : 078 888 94 58
par courriel :
ressources.humaines@cmedcb.ch

A remettre cabinet médical

Cabinet médical à Champel d'environ 120 m². Comprend 2 bureaux de consultation, 1-2 salles de traite-

ment, un secrétariat, un local d'archives et une salle d'attente. Les locaux sont modernes, lumineux, fonctionnels et faciles d'accès par les TPG (1, 3, 5 et 8). Un institut de radiologie et un centre de prélèvements pour les analyses biologiques sont à proximité, ascenseur, accès chaise roulante. Convient pour 2 internistes ou généralistes. Disponible août-septembre 2020. Situé près de l'hôpital.

Contacteur par téléphone :
022 789 30 89 ou 022 789 12 96
par courriel :
cabinetmedicaltccd@gmail.com

A vos agendas!



Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Jeudi 9 mai de 13 h à 17 h 30 **Formation post-graduée** **en gynécologie et obstétrique** **Colloque : La pathologie vulvaire**

Lieu : Maternité (auditoire), boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève

Mercredi 15 mai de 8 h 15 à 11 h 05 **Colloque de médecine de premier recours** **Santé des femmes: risques et prévention**

Lieu : HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, Genève

Jeudi 9 mai de 8 h à 17 h **Place à la pratique** **Phytothérapie en gynécologie**

Lieu : Hôtel Alpha Palmiers, Lausanne

Jeudi 9 mai à 12 h 30 **Leçon inaugurale prof. Christian TOSO** **« Ô temps, suspends ton vol ! Le moment si délicat de la chirurgie »**

Lieu : CMU, auditoire Alex-F. Müller (A250)

Vendredi 10 mai de 9 h à 17 h 30 **Prise en charge du TDAH chez l'adolescent** **Trouble dysfonctionnel de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez l'adolescent**

Lieu : Genève



Jeudi 16 mai de 13 h 30 à 18 h 30 **Remise et cessation d'un cabinet médical**

Lieu : World Trade Center, Lausanne

Mardi 16 mai de 8 h 30 à 17 h
Cours de perfectionnement
à la pratique chirurgicale

Lieu : SWISS Foundation for Innovation and Training in Surgery (SFITS) HUG

Jeudi 16 mai 2019 de 8 h 30 à 17 h
Journée de formation Contrepoids
sur l'obésité infantile

Lieu : Centre de formation HUG – Les Grands-Bois / Belle-Idée, chemin du Petit-Bel- Air 2, 1225 Chêne-Bourg

Jeudi 16 mai de 14 h à 17 h
Séminaire d'infectiologie pour les praticiens

Lieu : Muséum d'Histoire Naturelle Route de Malagnou 1, 1208 Genève

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 mai
de 9 h à 17 h 30

Nouvelle approche thérapeutique dans le
domaine de la psychotraumatologie
Thérapie BrainSpotting

Lieu : Genève

Vendredi 17 et samedi 18 mai de 9 h à 17 h
Symposium Médecine Intégrative et Cancer,
3^e édition

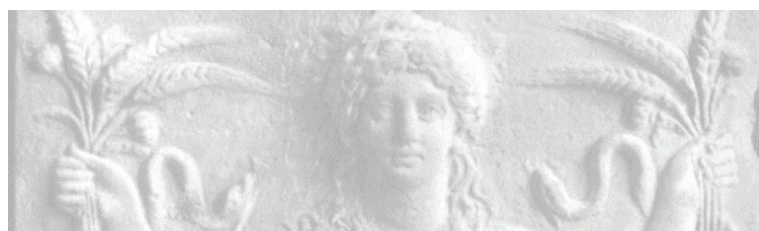
Lieu : Musée Olympique, Lausanne

Vendredi 17 mai de 12 h 30 et 13 h 15
Colloques du centre de la mémoire
The 2018 NIA-AA
research criteria for Alzheimer's disease

Lieu : Amphithéâtre de la maternité, 1^{er} étage, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève

Samedi 18 mai
Formation en Sexocorporel
2^e module

Lieu : Centre universitaire protestant, avenue du Mail 2, 1205 Genève



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

Jeudi 23 mai de 9 h 45 à 17 h

**Enseignement de la pratique chirurgicale,
session 6 : Masses annexielles**

Lieu : SWISS Foundation for Innovation and Training in Surgery (SFITS) BATLab, 8^e étage, HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 23 mai de 13 h 30 à 18 h 30

Cabinet de groupe

Lieu : Hôtel Warwick, Genève



Jeudi 23 mai de 17 h à 20 h

**Prévention du cancer du col de l'utérus
20 ans de collaboration HUG-Cameroun**

Lieu : Auditoire A 250, Centre médical universitaire, Genève



Samedi 25 mai de 8 h 30 à 18 h

**9^e Journée de formation continue de l'ASTPC
De l'intérêt de l'accompagnement corporel
dans la prise en charge thérapeutique
des adultes**

Lieu : Rue des Caroubiers 25, Genève, salle 116, 1^{er} étage



Samedi 25 mai de 9 h à 17 h 30

**L'objet intermédiaire,
concrétiser la réalité intérieure**

Lieu : Institut ODeF, rue de Lausanne 65, 1202 Genève



Mardi 4 juin 2019 de 13 h à 17 h

**Tabacologie de base en périnatalité
(théorie, sans pratique)**

**Comprendre la problématique du tabagisme
maternel en période périnatale**

Lieu : Auditoire de la Maternité, Bld de la Cluse 30, 1205 Genève



La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Antonio Pizzoferrato - *Contact pour publication* : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en page* : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@med-hyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 21 mai 2019 - Prochaine parution : 6 juin 2019



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS